

Le problème

Le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent, aujourd'hui, deux sujets majeurs de la décision politique attendue, avec une finalité existentielle : la perpétuation de l'espèce humaine. Un tel défi relève d'une modification complète des comportements de chacun, laquelle implique une indispensable sensibilisation au sujet.

Votre solution innovante

Faire d'un parc naturel communal de 6ha une vitrine de la biodiversité pour accélérer la prise de conscience du grand public, en particulier des jeunes, de la maternelle jusqu'au lycée, en conjuguant plaisir des sens avec observation, expérimentation, pédagogie et jeu.

Les objectifs

Saint-Rémy-en-Comté a décidé de faire du développement durable, le concept fédérateur de toutes ses actions, et de la biodiversité un axe prioritaire de ses interventions.

Le parc naturel communal devra proposer :

- des habitats propices à l'hébergement d'une grande biodiversité faunistique et floristique,
- un espace de « déambulation joyeuse », associant lien social et découverte

et permettre l'accueil de grandes manifestations thématiques sur le thème de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier.

Cette nouvelle attractivité devra être un facteur de progrès pour un territoire rural en profonde déshérence.

La description de l'innovation

- **Qui ?**

Le maire ingénieur et architecte, la commune qui a conçu le projet en interne avec le concours de nombreux volontaires de service civique accueillis en continu depuis 10 ans dans ses services.

Avec la collaboration de nombreux partenaires techniques et financiers : agence de l'eau, ONF, Région Bourgogne Franche-Comté, Département de la Haute-Saône, Communauté de communes Terres de Saône...

La conduite des travaux a été confiée au bureau d'études BC2i de Colombe-lès-Vesoul.

- **Pour qui ?**

Le grand public, les élèves et étudiants, les habitants du Pays de Vesoul et des secteurs limitrophes des départements de la Haute-Marne et des Vosges.

Les stations thermales du secteur (Bourbonne-les-Bains, Luxeuil-les-Bains, Bains-les-Bains, Plombières-les-Bains).

Les patients du grand hôpital psychiatrique installé à Saint-Rémy-en-Comté, 2^{ème} employeur du Département (2400 emplois dont 1000 sur la commune).

- **Quoi ?**

Un parc naturel comme outil de sensibilisation sur les enjeux environnementaux actuels via l'animation de différents ateliers d'expérimentation et d'observation en lien avec les espaces aménagés : réseaux de mares à amphibiens, vergers conservatoires, haies bocagères, arboretum, jardin des papillons, histoire du sucre et des abeilles ...

L'animation des différents ateliers sera confiée au CPIE, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Maison de la nature de Brussey - Haute-Saône.

- **Quand ?**

Les travaux seront complètement achevés fin juin 2019. Des équipements complémentaires feront l'objet d'aménagements ultérieurs pour enrichir encore le site.

Les moyens humains et financiers

Espace de nature, le lieu est conçu pour ne générer que très peu de maintenance. L'entretien courant est assuré par l'ouvrier d'entretien de la commune. Les interventions plus exceptionnelles sont confiées à une entreprise d'insertion qui travaille déjà depuis plusieurs années sur la commune.

- **Budget** : coût global des travaux : 390 000 € TTC, dont 106 000€ pour la commune.

Ce montant englobe la prestation du bureau d'études : 19 000 €, ainsi que les charges induites par les missions des volontaires de service civique, estimées à 10 000 € (indemnités, frais généraux et frais d'encadrement).

Le coût annuel de fonctionnement consolidé sera d'environ 20 000€.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact** :

La finalité de cet aménagement dépasse largement la seule destination communale (600 habitants dont 300 patients !) pour concerner un territoire d'attractivité dont le périmètre va bien au-delà des limites du Pays de Vesoul – Val de Saône.

L'impact, non mesurable avant une fréquentation établie, consistera à apprécier les réelles modifications comportementales et/ou intentionnelles des pratiquants du lieu, mesures qui nécessiteront l'élaboration d'une grille multicritère à définir avec des spécialistes.

- **Potentiel de diffusion et de répliation** :

L'échelle de répliation semble celle des départements, au moins pour la finalité pédagogique visant les écoles, collèges et lycées, qui implique le plus souvent des déplacements d'une journée.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution** :

Un inventaire « base zéro » a été réalisé avant travaux.

Des suivis, opérés par les volontaires de service civique rompus à ces procédures, permettront de mesurer l'impact en termes d'accroissement des différentes espèces, présentes et nouvelles.

Des aménagements nouveaux feront l'objet de programmes complémentaires pour enrichir en permanence les lieux, tout en préservant les territoires des espèces recensées déjà présentes.

Des aménagements à caractère pédagogique seront réalisés pour augmenter le potentiel de connaissances à découvrir.

Un partenariat avec la Région et le Département est en cours de montage, notamment pour l'organisation de grands événements festifs à dominante « Nature / Culture », avec un projet de festival annuel de la biodiversité, de dimension interrégionale (Bourgogne Franche-Comté et Grand Est).

3 Mots clés : Biodiversité – Développement – Pédagogie